HAUTE-SAVOIE Départ programmé pour l'École supérieure du professorat et de l'éducation

Les profs iront se former à Annecy… et ce n'est pas du goût des Bonnevillois

Le "château", écrin prestigieux de l'antenne bonnevilloise de l'École supérieure du professorat et de l'éducation. Photo Le DL/Ph.C.

Dépendant aujourd'hui d'un partenariat entre l'Enseignement supérieur et l'Éducation nationale, l'ESPE de Bonneville va quitter la commune pour s'installer à Annecy.

Le bâtiment de l'antenne bonnevilloise de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) est immanquable. Une sorte de château de Moulinsart un peu désuet, posé entre un rond-point et la prison.

Construite début XX[e] siècle, l'École normale (EN) est devenue Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) en 1990, avant de se transformer en ESPE, au gré d'une réforme, en 2013. Une longue histoire au cœur de Bonneville qui pourrait se terminer à la rentrée de septembre 2019. Enfin, ce n'est pas certain dans la mesure où cela fait maintenant deux rentrées qu'on annonce ce départ. Mais tout de même, ce repli annoncé par le rectorat vers le site annécien de l'Université Savoie Mont Blanc ne met pas en joie les Bonnevillois, le maire, Stéphane Valli en tête.

Du provisoire qui pourrait coûter cher

« Nous pouvons comprendre que cette école doive intégrer un domaine universitaire, nous pouvons comprendre que dans le cadre des réformes, des économies d'échelles sont importantes, mais nous ne pouvons pas comprendre le choix de l'urgence et surtout, que cela se fasse sans concertation avec nous, sans connaissance de la plaie que ce départ laissera dans la zone couverte par l'ESPE de Bonneville ! »

Pour le premier point évoqué par Stéphane Valli, l'urgence, l'édile explique que l'université d'Annecy ne dispose pas de bâtiment pour accueillir les élèves de l'ESPE et envisage, pour pallier le déficit de mètres carrés, de louer des préfabriqués pour… un million d'euros par an. « C'est ridicule, dans la mesure où, ici, nous disposons de toutes les structures et même plus, pour seulement 200 000 € de fonctionnement par an ! »

Pour le second point, il regrette ce départ pour l'économie locale. « Cette école, ce sont des gens qui y travaillent, des stagiaires qui louent sur place et consomment dans les commerces, mais aussi moins de transport pour se rendre en formation, en un lieu où les places de parking sont rares et l'accès difficile aux heures de pointe… »

Le maire doit rencontrer rapidement la rectrice, pour avoir - enfin ! - une date officielle de ce départ annoncé du "château" depuis deux ans.

Philippe CORTAY

LE CHIFFRE

156 C'est le nombre de stagiaires, futurs professeurs des écoles, qu'accueillent cette année les 21 personnes qui enseignent et font fonctionner l'antenne de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Bonneville.

« Un transfert nécessaire », selon la directrice des ESPE

« Ce déplacement est nécessaire car on ne forme pas des professeurs des écoles aujourd'hui comme on formait des instituteurs au XIX[e] ou au XX[e] siècle », explique Bettina Debû, directrice des ESPE de l'académie de Grenoble.

En effet, le niveau actuel des stagiaires est le master. Or pour enseigner à ce niveau, il faut des professeurs ayant au moins un master, ainsi que des professeurs chercheurs. « C'est très compliqué de maintenir cette ESPE dans la mesure où il faudrait mettre durablement des chercheurs sur les routes entre leurs laboratoires et l'école, et renforcer régulièrement les enseignants de Bonneville par des professeurs plus diplômés ». Actuellement, selon la directrice, une année de formation à Bonneville coûte 3 000 € par stagiaire quand le même étudiant à Chambéry coûte 1 800 € et 1 780 € à Grenoble.

Demain, les ESPE de Chambéry et Bonneville seront transférées sur Annecy, domaine universitaire du département des Savoie à la plus forte démographie scolaire. Une logique économique.

« Bien sûr, ce transfert en deux temps avec une étape dans une école d'Annecy équipée en préfabriqués n'est pas idéal, mais avec une formation annoncée encore plus pointue à la rentrée 2019, nous sommes dans l'obligation de vite évoluer », conclut-elle. Le maire d'Annecy, Jean-Luc Rigaut, a quant à lui décliné nos demandes d'explications, préférant attendre la tenue du comité de pilotage, qui se tiendra le 15 février, avant de s'exprimer sur ce sujet sensible.

« Le départ est plus compliqué qu'il n'y paraît »

Stéphane Valli, le maire de Bonneville, ne voit certes pas d'un bon œil cette perspective de voir l'ESPE et ses occupants quitter son territoire mais comme l'imminence annoncée semble moins d'actualité, la tension baisse au niveau communal.

« Je suis bien évidemment toujours contre ce départ mais aux dernières nouvelles, le déménagement vers des préfabriqués annéciens ne semble pas envisageable d'ici la rentrée 2019, assure-t-il, soulagé. Cela s'avère plus compliqué qu'il n'y paraît… »

Sans doute le comité de pilotage (prévu le 15 février) éclaira-t-il l'avenir de l'ESPE de Bonneville.

Stéphane Valli ne croit pas à un départ de l'ESPE en fin d'année scolaire. Archives photo Le DL/I.Ph.

Ph.C.